

Les enfants au travail dans le monde

Lutter contre l'exploitation des enfants

Par Milena Merlino (Frères des Hommes Belgique)

D'après un rapport de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) publié en mai 2006, 218 millions d'enfants de 5 à 17 ans dans le monde sont au travail, 126 millions d'entre eux étant astreints à des travaux dangereux. Ces chiffres constituent une amélioration par rapport aux statistiques communiquées par l'OIT précédemment puisque le nombre effectif d'enfants qui travaillent a chuté de 11% entre 2000 et 2004, résultat sans doute d'une prise de conscience collective ainsi que d'une volonté politique accrues, suivies d'actions concrètes, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et d'éducation des masses¹. C'est en Amérique latine et aux Caraïbes que l'OIT a noté la baisse la plus rapide au cours de ces 4 dernières années. L'Afrique subsaharienne, avec 26% d'enfants au travail soit presque 50 millions, a la plus forte proportion d'enfants enrôlés dans des activités économiques.

S'attaquer à la racine du mal

Le système économique mondial marginalise de nombreux travailleurs et fragilise les couches de la population les plus vulnérables dans le monde, favorisant des situations d'exploitation dont les enfants sont aussi victimes. Il est dès lors illusoire de s'attaquer à la problématique du travail des enfants sans agir sur les causes de la pauvreté. Beaucoup d'enfants sont économiquement actifs parce que leur famille vit dans l'indigence et que « travailler » est par conséquent synonyme de « se nourrir », tout simplement. Pour ces familles, interdire simplement le travail de l'enfant sans l'assortir de mesures de soutien garantissant leur survie équivaut à un véritable suicide.

Si des alternatives économiques doivent voir le jour pour ces populations, d'autres actions doivent également soutenir cette recherche du bien-être de l'enfant. Ainsi, il est essentiel que l'enfant puisse être informé de ses droits et des recours dont il dispose s'il est victime d'abus. La poursuite d'actions de sensibilisation dans ce sens est donc capitale.

Enfin, certaines régions du Sud étant dépourvues d'écoles, cette carence pousse littéralement ces enfants vers le monde du travail. L'enseignement doit donc faire l'objet de toute l'attention d'une communauté qui souhaite se mobiliser pour les droits de l'enfant.

Quelques échos d'associations du Sud

Plusieurs des partenaires Sud de Frères des Hommes insistent pour que le problème du travail des enfants soit abordé avec certaines nuances imposées par le contexte local. Ainsi, l'association InterMondes², qui s'investit aux côtés des populations défavorisées et vulnérables de la banlieue de Dakar au Sénégal, se penche depuis plusieurs années sur cette thématique. Elle souligne que, comme dans beaucoup d'autres pays du Sud, la crise économique et financière et l'urbanisation rapide sans véritable croissance économique

¹ Communiqué de l'OIT : « Selon un rapport de l'OIT, le travail des enfants diminue partout dans le monde », BIT, Genève, mai 2006

² Association émanant d'Enda Graf basée à Dakar, Sénégal

poussent des jeunes, voire des enfants, à s'engager dans le monde du travail et notamment celui de l'économie urbaine. La mouvance de la structure familiale constitue également un facteur déterminant dans cette période de grande crise. On note une disparition progressive de la famille élargie, parfois du couple parental. L'habitat est précaire, les maisons exigües. Tous ces facteurs influencent l'éducation des enfants et interviennent dans la question du travail des enfants. Il convient donc d'en tenir compte dans la recherche d'une solution qui permette de respecter l'intérêt premier de ces derniers.

InterMondes insiste sur le nombre de jeunes refusant le fatalisme de la pauvreté et prenant des initiatives à travers l'exercice de petits métiers de survie non reconnus pour faire de la rue un espace d'auto-apprentissage et d'auto-développement économique et social (cireurs de chaussures, chargeurs de briquets, récupérateurs, laveurs et gardiens de voitures, etc).

« Certains de ces enfants ont une vision positive de leur travail, nous disent les responsables d'InterMondes. Il s'agit pour eux d'un travail qui s'intègre dans un plan de carrière cohérent qui va du statut de cireur ambulant au grand commerçant. Ils ont conscience qu'en ville, il faut savoir lire et écrire et ont, pour la plupart, aménagé des plages horaires pour suivre des cours d'alphabétisation ».

Et l'association d'insister sur la différence contextuelle séparant le continent européen de la tradition africaine. Ainsi, en Europe, où l'on assiste à un vieillissement de la population, l'enfant occupe souvent une place privilégiée au sein de la famille, schéma qui est différent du contexte africain où les personnes âgées de plus de 50 ans, en nombre plus rares, sont davantage valorisées, investies parfois du rôle du « sage », alors que les enfants et les jeunes constituent plus de la moitié de la population.

De même, la conception du travail est sans aucun doute différente de part et d'autre. Alors qu'en Europe, le travail fait l'objet d'une réglementation normative, il fait partie intégrante des processus éducatifs de l'enfant africain. Il est considéré comme un moyen permettant à celui-ci d'entrer en relation avec l'autre et revêt donc une fonction de socialisation à travers laquelle il peut exercer ses capacités intellectuelles et physiques. L'enfant n'est pas perçu comme un individu isolé qui doit se réaliser pour lui-même, mais sa réussite en tant qu'adulte est intrinsèquement liée à l'apport qu'il sera en mesure de fournir à son groupe social d'appartenance.

Cette position, toute en nuances, n'empêche pas notre partenaire de s'opposer formellement à toute forme d'exploitation économique de l'enfant, ce qui constitue une véritable dérive à ses yeux.

Nous tournant du côté du Brésil, nous rencontrons une approche également nuancée du Mouvement des paysans Sans Terre (MST). Avant de l'exposer, il est important de rappeler que le MST est fortement imprégné de la pédagogie de Paolo Freire, célèbre pédagogue brésilien, qui prône une participation active des élèves et étudiants à certaines tâches. Pour Paolo Freire, tout comme pour le MST, le travail éducatif fait partie intégrante du processus de formation.

Au Brésil, selon le dernier rapport de l'OIT, le taux d'activité des enfants de 5 à 9 ans a chuté de 61% entre 1992 et 2004, et chez les 10-17 ans, ce taux a diminué de 36%³. Malgré ce progrès important, la pauvreté reste un véritable fléau pour des millions de familles. Dans ce pays, elle affecte environ 44 millions de personnes, soit plus d'un quart de la population. Dans les 9 Etats du Nordeste en particulier, près de la moitié de familles vivent avec un dollar par jour. Ces chiffres délivrés par la FAO⁴, s'ils concernent l'ensemble de la

³ Communiqué de l'OIT, id.

⁴ www.fao.org : « Brésil : la faim qui tenaille », 14 février 2003

population, laissent également imaginer les difficultés affrontées spécifiquement par les enfants dans un tel contexte. Ici encore, la pauvreté génère une exclusion inacceptable contre laquelle le MST se bat depuis de nombreuses années.

Pour ce mouvement paysan, la réforme agraire est un des instruments sociaux de lutte contre la pauvreté et par extension, cette mesure vise aussi à combattre la dégradation de la situation des enfants. A ce titre, le MST lutte contre les formes de travail qui exploitent les enfants.

Toutefois, le MST reconnaît le droit, pour les enfants, d'avoir accès à un travail éducatif qui fasse partie du processus de formation. Il souligne également que l'oisiveté de certains d'entre eux lorsqu'ils ne sont pas à l'école peut être tout aussi préoccupante.

Ce mouvement paysan porte et défend d'ailleurs différentes valeurs, toutes ayant pour objectif direct ou indirect d'améliorer les conditions de vie des enfants. Parmi celles-ci, citons le droit à la vie, à la santé, à la famille, à la parole, le droit d'aller à l'école, de recevoir une éducation afin de développer une sensibilité sociale et écologique, ...mais aussi le droit de bénéficier du travail des parents (ou de ceux qui se substituent à eux) et de ne pas être obligé de travailler pour survivre !

A cette liste, le MST ajoute également le droit d'entretenir des liens avec le monde professionnel par le biais d'un travail éducatif combinant temps d'étude et de récréation. Selon sa vision, il est important que ces tâches puissent être réalisées sans obligation, avec la possibilité d'en changer, que l'enfant puisse bénéficier d'un accompagnement pédagogique qui lui permette de développer une sensibilité, de bonnes capacités et du bon sens.

Bannir sans ambages l'exploitation des enfants

Si ces associations du Sud insistent sur ces nuances, elles sont toutefois d'accord pour bannir incontestablement l'exploitation des enfants et approuvent donc parfaitement le contenu de la Convention sur les pires formes de travail pour les enfants, adoptée en 1999 et ratifiée par 90% des Etats membres de l'OIT. Soulignons à ce sujet que la Belgique a d'ailleurs emboîté le pas en ratifiant ce texte le 8 mai 2002. Ce texte juridique a pour objectif d'éliminer les activités qui nuisent à la santé mentale, physique voire à la vie de l'enfant. Elles sont classées en 4 catégories : (1) l'esclavage ou pratique analogue, (2) les travaux dangereux, (3) l'exploitation sexuelle, la prostitution et la pornographie ainsi que (4) l'utilisation des enfants dans des activités illicites.

Il nous semble donc essentiel de distinguer l'exploitation de l'enfant dans les termes susmentionnés et le travail traditionnel des enfants, aidant leurs parents dans certaines tâches et qui, quant à lui, ne remet aucunement en cause sa scolarité et son bien-être. Si Frères des Hommes condamne clairement toute forme d'abus à l'égard des enfants, notre organisation s'associe à ses partenaires Sud pour se prononcer avec les nuances évoquées quant au travail traditionnel. En d'autres termes, si l'on ne peut que se réjouir des dispositions de cette convention adoptée en 1999, il convient d'insister sur le fait que la problématique du travail des enfants ne peut être dissociée de la question de la pauvreté générée par le système économique néolibéral. En d'autres termes, il n'y aura pas de véritable solution au travail des enfants sans solution au problème de la misère.

L'enseignement et la sensibilisation des enfants et des jeunes à leurs droits est également une clé indispensable à la lutte contre l'exclusion. Mieux armés pour la vie, ils peuvent alors mieux se défendre et refuser toute tentative d'exploitation. Il est donc tout aussi essentiel de préserver le droit des enfants et de le défendre que créer et encourager des alternatives économiques pour les familles touchées par la pauvreté.

Sénégal : La réponse d'InterMondes à la question des enfants talibés

*Par Mamadou Ndiaye, Intermondes (Dakar, Sénégal)
et Milena Merlino (Frères des Hommes Belgique)*

La persistance de la crise économique au Sénégal a engendré des changements majeurs dans les modes d'organisation des familles, la répartition des rôles et des responsabilités entre hommes et femmes ainsi que la prise en charge de l'éducation des enfants. Le système éducatif est marqué par la cohabitation du secteur de l'éducation conventionnelle et de l'éducation non formelle. Ce dernier, nonobstant sa précieuse contribution dans le domaine de l'éducation, fait apparaître en son sein diverses formes d'exploitation économique de l'enfant et ce, en dépit de la signature par le Sénégal de la Convention des droits de l'enfant. L'association InterMondes⁵ s'est penchée sur cette problématique et tente d'y apporter des solutions tout en nuances, en veillant néanmoins à préserver les schémas familiaux et culturels locaux.

Traditionnellement, le travail dans la société africaine était considéré comme une voie vers la socialisation de l'enfant pour autant qu'il respecte son statut et ses capacités. Cela lui permettait d'acquérir des compétences indispensables pour la vie. Ces dernières années de pénurie, de sécheresse, d'intensification de l'exode rural ont toutefois généré de dangereuses déviances en la matière et ont transformé certaines pratiques en une véritable exploitation.

Pauvreté et exploitation

Depuis plusieurs années, l'association InterMondes au Sénégal, accompagne et offre aux enfants en situation difficile des services éducatifs. Elle s'est intéressée en particulier à la situation des talibés qui occupe le devant de la scène dans les villes. Il s'agit en fait d'enfants placés sous l'autorité de maîtres coraniques pour l'acquisition de compétences spirituelles.

Les écoles coraniques se sont développées depuis plusieurs siècles au Sénégal, à côté d'écoles publiques où l'on enseigne à travers le français diverses matières et disciplines. Par le passé, elles étaient bien intégrées dans les communautés locales. Les enfants y étudiaient le Coran et participaient avec les maîtres et les parents à la vie économique et sociale de leur école. Lors des campagnes agricoles, maîtres coraniques, enfants et parents se mobilisaient collectivement pour assurer une production afin de satisfaire les besoins du marabout et l'alimentation des enfants qui lui était confiée. Dans la mesure où les besoins familiaux dans les campagnes étaient mieux couverts, l'exode rural était limité et les enfants demeuraient aux côtés de leurs parents.

Depuis près de deux décennies, la crise agricole ne cesse de s'accroître au Sénégal et pousse les maîtres coraniques à gagner la ville, emmenant avec eux les écoles ...et les enfants talibés ! L'appât du gain, pour certains de ces maîtres n'est pas étranger à cet exode. Les villes concentrent de plus en plus de ressources et sont devenues des lieux privilégiés de circulation et de redistribution monétaire. Bien qu'elle soit légalement interdite, la mendicité est largement pratiquée par les enfants des écoles coraniques, écartelés entre la boulimie financière de leurs maîtres, la pauvreté économique des parents et le manque de courage politique des pouvoirs publics face aux lobbies religieux. C'est dans ce contexte que de lourds abus pèsent sur les enfants talibés qui arpentent les rues des villes de 6 à 8 heures par jour, en quête d'une pitance, contraints à verser à leurs maîtres des montants journaliers variant entre 0,5 à 1 Euro.

⁵ Association émanant d'Enda Graf basée à Dakar, Sénégal, et partenaire de Frères des Hommes

Outre l'exploitation subie par l'enfant, ce dernier vit un véritable déracinement lorsqu'il arrive en ville et est confronté à une culture et un environnement urbain nouveaux auxquels il ne s'identifie pas, se trouvant ainsi dans un état de vulnérabilité complète. Le monde de la rue devient donc un facteur de risques pour lui.

De plus, dans les grandes villes comme Dakar, les enfants talibés issus du milieu rural vivent souvent dans des conditions de grande précarité. La majorité des maîtres coraniques ne disposent pas de logement en ville et se marginalisent avec les enfants dans les quartiers pauvres, dans des maisons en construction, où les conditions d'hygiène et de promiscuité sont extrêmement pénibles. Les mécanismes de contrôle social qui s'exerçaient sur l'éducation des enfants au sein des communautés ne sont plus opérants, laissant les mains libres au maître dans sa relation avec l'enfant et lui permettant d'en disposer comme bon lui semble. Tout l'argent récolté lui revient dans la mesure où un pacte a été passé avec les parents. Ces derniers s'en remettent totalement au maître pour qu'il fasse de leur enfant un érudit et se sont engagés à n'en attendre rien de plus. Une fois que l'enfant passe sous la coupe de ce dernier, il lui appartient donc totalement. Le maître coranique peut alors demander au talibé de se déplacer à l'intérieur du pays, voire de s'expatrier dans la sous-région pour aller mendier.

Migrer pour mendier

Le phénomène des enfants talibés est aussi présent dans d'autres pays environnants, comme la Guinée Bissau. Il est toutefois soutenu par un ancrage contextuel particulièrement fort au Sénégal où les musulmans constituent plus de 98% de la population. A tel point que certains maîtres coraniques bissau-guinéens quittent leur pays pour venir s'installer avec les enfants talibés à Dakar, avançant comme prétexte le fait que le Sénégal est un pays de référence pour l'enseignement de l'islam. Le nombre de croyants musulmans y étant plus élevé que dans leur pays d'origine, la population a la réputation d'être plus généreuse avec les petits mendiants talibés.

Dans ce cas, le même scénario se reproduit fréquemment. Le maître coranique migre et va s'installer dans une ville du Sénégal. Il aura pris soin préalablement d'éclater le groupe de talibés en petits sous-groupes et de leur fixer un nombre de jours pour le rejoindre sur place. Les enfants doivent alors se débrouiller en franchissant la frontière aux points où elle est poreuse, transitant dans certaines villes, mobilisant quelques ressources pour pouvoir continuer leur route et rejoindre le maître. Il s'agit d'un phénomène complexe qui peut mettre en scène des intermédiaires chargés d'amener les enfants d'un point à l'autre. InterMondes s'est penché sur ces itinéraires empruntés par ces écoles coraniques et a tenté d'étudier les stratégies de ces maîtres coraniques dans le but d'essayer d'apporter une solution à ce phénomène qui s'apparente à une traite d'enfants.

Causes du phénomène et perspectives émergentes

Certains parents, pris dans l'étau de la pauvreté des campagnes et éprouvant de plus en plus de difficultés à assumer la prise en charge de leur progéniture, acceptent que leurs enfants soient placés sous la coupe de maîtres coraniques. Ils ont le sentiment qu'en confiant leurs enfants à des maîtres coraniques, ces derniers pourront les mener sur la voie de l'érudition, du salut et par conséquent, vers une vie plus aisée. Le phénomène des enfants talibés témoigne du lien inextricable existant entre l'exploitation des enfants et le contexte d'appauvrissement des familles ainsi que les représentations culturelles qui contribuent à la pérennisation du phénomène.

Ceci étant dit, la plupart des talibés ne sont pas enfermés dans une passivité béate. En se confrontant aux réalités quotidiennes, ils apprennent à développer des stratégies gagnantes pour eux. Certains n'hésitent pas à confier une part des revenus de mendicité à des proches

ou à se constituer des fonds propres pour l'exercice démarrage futur d'activités génératrices de revenus ou pour envoyer des cadeaux aux parents restés au village. Ils ont appris à développer un capital social en construisant des relations de familiarité avec les personnes sensibles à leur situation. Mais il n'en reste pas moins que la société se doit de réagir face à toute exploitation de l'enfant par la mendicité.

De plus, le seuil de tolérance sociale de la pratique de la mendicité des enfants talibés est largement atteint dans les rues de Dakar. L'heure de la mobilisation a sonné. Si l'Etat sénégalais a, jusqu'à présent, interdit la pratique de la mendicité, il la tolère néanmoins dans la mesure où les structures et organismes publics n'ont pas les moyens de prendre en charge ces enfants. Mais actuellement, pouvoirs publics et ONG travaillent au coude à coude pour lutter contre l'exploitation économique de ces enfants. L'exploit n'est pas encore au bout des efforts fournis. Changer une pratique solidement ancrée dans la culture et les mentalités ne peut relever d'un coup de baguette magique. Les pouvoirs publics comme les ONG ont pris l'exacte mesure de la situation en mettant l'accent sur la nécessité de favoriser des normes et des réglementations concertées associant notamment maîtres coraniques, Etat et société civile.

Intégrer les talibés dans l'enseignement officiel ?

Face à ce phénomène, la solution consiste-t-elle à retirer les enfants de ces écoles coraniques et à les intégrer dans le système d'éducation conventionnel, tel que nous le connaissons en Europe et qui prévaut dans les écoles publiques du Sénégal ? InterMondes est convaincu que la réponse à apporter à cette problématique est tout autre.

Le système d'éducation conventionnel au Sénégal est calqué sur le modèle européen qui, après divers cycles de formation, aboutit à l'université. Malheureusement, ce chemin est semé d'embûches et conduit très souvent à une impasse pour les familles pauvres. En effet, prendre en charge l'éducation scolaire d'un enfant requiert des moyens financiers extrêmement importants pour bon nombre de parents. Dans les pays africains où le système de protection sociale est presque inexistant, où seule une infime minorité de la population dispose d'une couverture médicale ou d'une pension de retraite, les familles sont contraintes d'envisager d'autres voies pour permettre à l'enfant d'acquérir très tôt des compétences pour se prendre en charge et assurer la relève des parents.

Selon InterMondes, dans ce contexte africain où il est demandé aux enfants d'être un soutien pour leurs parents (contrairement au continent européen où ces rôles sont inversés), le secteur d'éducation non formelle ne peut être écarté et doit être valorisé. L'association considère qu'il convient, face à de telles questions, d'élargir le champ de l'éducation qui a peut-être tendance à se limiter exclusivement à l'école classique, avec ses maîtres, ses manuels scolaires et procédures. Dans un contexte de pauvreté ambiante où l'école conventionnelle est financièrement inaccessible, il est essentiel de développer des modèles alternatifs en la matière, tout en veillant à ce que l'intérêt supérieur de l'enfant soit bien respecté. Ainsi, les formations techniques et manuelles devraient être davantage valorisées. Et dans cette ligne, fidèle à sa philosophie selon laquelle il est important de partir des dynamiques et structures existantes dans la société, InterMondes avance la suggestion de moderniser ces écoles coraniques afin qu'elles ne soient pas simplement des lieux où est dispensé l'enseignement religieux, mais de faire en sorte qu'elles puissent également permettre aux enfants d'avoir accès à des formations professionnelles et à une éducation citoyenne.

Tirer parti des structures existantes : utopie ou réalité ?

Au-delà des mots, InterMondes est passée à l'action. Ainsi, l'association a expérimenté plusieurs schémas d'intervention afin de tenter de soustraire les enfants talibés à

l'exploitation des maîtres coraniques. La première approche a été la plus radicale. Dans un premier temps, les animateurs ont tenté d'entrer en relation avec les enfants pour chercher à les ramener auprès de leur famille. Les résultats ont toutefois été très mitigés dans la mesure où les enfants talibés avaient davantage confiance aux maîtres coraniques, qui étaient « leur » référence et « leur » modèle, qu'aux membres d'InterMondes.

Tirant des leçons de cet échec, InterMondes a donc tenté de développer une autre stratégie qui puisse intégrer le maître coranique. Dans ce second schéma, des négociations sont donc menées avec ce dernier afin qu'il soit sensibilisé au bien-être des enfants et leur octroie des conditions de vie correctes (logement, accès aux études...). Dans ce cadre, l'équipe d'animateurs étudie dans quelle mesure les enfants et le maître qui le désirent peuvent rentrer au village. Ce retour doit se faire selon un accord bien spécifique avec ce dernier : l'enfant peut poursuivre l'étude du Coran au sein de l'école à condition qu'il puisse bénéficier pendant certaines plages horaires d'une formation professionnelle. Parallèlement, InterMondes étudie la possibilité que des activités génératrices de revenus puissent se mettre en place, garantissant un revenu pour le maître coranique et l'enfant. Cette diversification de l'offre éducative et professionnelle contribue indirectement à réduire le temps qui était consacré auparavant à la mendicité. Pour InterMondes, il est plus réaliste de viser une élimination progressive de la mendicité plutôt que de parler d'une éradication qui aurait été décrétée. Stratégiquement, il est important que le maître coranique puisse y trouver un intérêt afin qu'il soit partie prenante du projet et soit amené à préserver lui-même l'intérêt premier et les conditions de vie de l'enfant.

L'expérience de retour volontaire des maîtres et enfants talibés dans leur village d'origine a débuté en 2006 avec le soutien de l'UNICEF et déjà certains résultats positifs ont été enregistrés. Ainsi, à Pout (Région de Thiès) un maître coranique est rentré au village avec 50 enfants qui vivaient dans des conditions déplorables à Dakar. Dans sa nouvelle école coranique, il peut continuer à jouer son rôle d'enseignant. Mais il dispose également de 4 ha de terre utilisés notamment à la formation des enfants à l'agriculture. Parallèlement à l'enseignement dispensé aux enfants, les produits de la terre permettent de subvenir aux besoins du marabout et des élèves. Dans ce village, des comités ont également été créés afin de mener un travail de sensibilisation auprès des populations pour prévenir l'exode précoce des enfants vers les villes, une démarche utile dans la mesure où de nombreux parents n'ont aucune idée des conditions de vie affrontées par les enfants talibés à Dakar.

Soulignons encore que pour parer à la référence exclusive de l'enfant talibé à son maître coranique, InterMondes a introduit dans certaines de ces écoles des activités d'alphabétisation en français ou langue nationale, renforcé le lien social entre les enfants talibés et leur communauté de vie par la pratique du marrainage et facilité l'accès des enfants à des offres de formation professionnelle.

De même, InterMondes travaille aux normes d'ouverture et de réglementation des écoles coraniques. L'ensemble de ces actions sont menées avec d'autres organisations, des ONG, des collectivités locales et les services publics. Sur le plan national, une dynamique s'est également créée afin de mener des actions de lobbying auprès des autorités publiques et la presse. Il s'agit de sensibiliser les décideurs et de travailler avec les médias pour les imprégner des réalités vécues par les enfants talibés.

Ces démarches répondent au souci de mettre en place un cadre favorable à la prise de décisions courageuses. A plusieurs niveaux, les personnes manifestent de l'intérêt car le problème de la mendicité des enfants est de plus en plus visible dans les rues de Dakar. L'une des actions d'InterMondes consiste également à tenter de savoir à tout moment où se trouvent les enfants lorsqu'ils sont en déplacement et de sécuriser les flux migratoires.

Au-delà des enfants talibés

Il convient de souligner que le problème d'exploitation des enfants au Sénégal ne se réduit pas au phénomène des talibés, de la mendicité et des maîtres coraniques. Auparavant, l'exode rural était faible et lorsqu'il touchait les enfants, il concernait essentiellement les garçons. A présent et depuis plusieurs années déjà, le phénomène s'étend également aux jeunes filles qui quittent le village pour venir travailler en ville alors qu'elles n'y sont pas du tout préparées. Dépourvues d'instruction et de qualification professionnelle, elles courent alors le risque d'être exploitées pour des tâches domestiques par des familles de la classe moyenne peu scrupuleuses. De même, le secteur de la pêche est également touché par le problème. Ainsi, la plupart des familles de pêcheurs envoient très tôt leurs garçons sur des embarcations où ils sont chargés pendant de longues campagnes de faire les pires corvées.

S'il existe plusieurs manifestations de l'exploitation des enfants, la cause est souvent partout la même et est essentiellement liée à la pauvreté économique, à la survivance de données culturelles. En dépit de leur caractère répréhensible et même si ces situations s'étalent au vu et au su de tous, l'Etat à lui seul ne détient pas les clés des solutions. Les actions citoyennes telles que celles entreprises par InterMondes constituent une lueur d'espoir pour les enfants sénégalais qui aspirent à vivre leur vie d'enfant, tout en alliant respect des traditions familiales et préparation d'un avenir professionnel.

Deux exemples illustrant le travail des enfants dans le monde

Les enfants au travail dans les mines congolaises

Par Leslie Pierrard, stagiaire chez Frères des Hommes

D'un bout à l'autre de la terre, on retrouve des enfants au travail. Les chiffres divergent selon les sources, mais on parle approximativement de plus de 200 millions de petits travailleurs à travers le monde. Ils travaillent dans les mines, les maisons privées, les champs ou les ateliers et sont souvent contraints à gagner à de l'argent pour assurer leur survie et celle de leur famille. Le débat sur l'élimination du travail des enfants est loin d'être nouveau et fait souvent l'actualité. Il faut cependant éclaircir certains points afin de comprendre ce phénomène. Quand on parle d'élimination du travail des enfants dans le monde, cela ne signifie pas que dans certaines situations les enfants ne peuvent pas travailler. En effet, si le travail de l'enfant n'affecte en rien sa santé physique et mentale, son développement personnel et sa scolarité, cela peut même être considéré comme positif. Toutefois, cela n'est pas le cas dans de nombreux contextes. Plusieurs organisations dont Frères des Hommes ou l'UNICEF font la distinction entre le travail acceptable, qui apporte formation et statut à l'enfant et le travail intolérable, qui entrave son développement intellectuel, physique et psychologique⁶.

Selon le rapport du OIT⁷, dans le groupe des enfants de cinq à dix sept ans, 218 millions sont au travail. Plus préoccupant encore, 126 millions d'enfants sont encore assujettis aux pires formes de travail, celles qui mettent en danger sa santé physique

⁶<http://www.unicef.fr/accueil/sur-le-terrain/themes/protection-de-l-enfance/travail-des-enfants/var/lang/FR/rub/404.html>

⁷ Organisation Internationale du Travail

ou mentale ou sa moralité. L'Afrique est particulièrement touchée par ce phénomène. Le niveau de pauvreté étant très élevé (selon les chiffres de l'OMC, 52% de la population des pays au sud du Sahara vit avec moins d'un dollar par jour), les enfants sont souvent sollicités et aident par leur travail à la survie de la famille. Ainsi, le dernier rapport de l'OIT révèle que 26% des enfants sont mis au travail dans la région de l'Afrique subsaharienne. Il s'agit de la région du monde la plus fortement touchée par ce phénomène⁸. La République Démocratique du Congo fait partie des pays qui comptent un des pourcentages les plus élevés d'enfants au travail. Dans ce pays malheureusement connu par les conflits qui l'ont déchiré ces dernières années, l'ONG « Groupe One », recensait en 2000 pas moins de 96000 enfants dans ce cas. Au Congo, ils effectuent des travaux de tous types pour subvenir à leurs besoins : chiffonniers, laveurs de voitures ou domestiques dans les maisons des riches expatriés, etc. Mais, le travail sur les sites miniers est l'un des plus dangereux et nuisibles pour les enfants. Dans les mines de l'Est du Congo, le quotidien est loin d'être rose pour les petits travailleurs.

Il existe plusieurs facteurs qui peuvent expliquer pourquoi les enfants sont amenés à travailler. Dans le cas de la RDC et de bien d'autres pays, la pauvreté est une raison majeure et omniprésente. Elle limite les possibilités économiques et professionnelles et pousse les familles à recourir à tous les moyens pour accroître leurs maigres revenus. Les conflits qui ont ravagé la RDC ces dernières années ont eux aussi leur part dans cette problématique. Ceux-ci ont créé des situations extrêmes qui ont accentué la précarité des populations. Durant les périodes de conflits, la nourriture est devenue rare, des populations ont été déportées et la loi du plus fort s'est imposée sans que le gouvernement n'intervienne vraiment. Dans ce contexte, beaucoup d'enfants se sont retrouvés orphelins, parfois forcés à devenir des enfants soldats ou, s'ils ne combattaient pas, ont été exploités pour travailler dans des mines. L'expansion du virus du Sida a lui aussi contribué à aggraver le phénomène. Vu le nombre de chefs de famille morts par cette maladie, les familles s'enfoncent de plus en plus dans la pauvreté et ce phénomène augmente la pression sur les survivants, notamment sur les enfants. Finalement, de gré ou de force, des milliers de personnes se sont retrouvées à travailler dans des conditions très précaires sur les sites miniers congolais. Pour certains, ce travail a été une source de rentrée salvatrice qui leur a permis de nourrir leurs familles pendant les périodes de troubles.

Cependant, diverses ONG⁹ décrivent les conditions de travail sur ces sites comme extrêmement dures, voire inhumaines et ce, particulièrement pour les enfants. Souvent, ils sont impliqués très tôt dans la vie de la mine. Faute de garderie, les plus jeunes sont mis à contribution, parfois dès l'âge de quatre ans. Ils s'occupent de petites tâches, aident leurs parents à travailler ou apportent la nourriture afin de soulager un peu leurs aînés. Dans la province du Katanga, une habitante de la région se rend jour après jour au centre d'exploitation minière de Ruashi où elle travaille côte à côte avec son fils. « *J'aime ce travail parce qu'il me permet de survivre,* » dit-elle. « *Je n'aime pas voir mes enfants travailler ici mais pour l'instant nous n'avons pas le choix. J'espère que quand nous aurons beaucoup plus d'argent, les enfants pourront sortir d'ici.*¹⁰ »

Fréquemment, les employeurs préfèrent engager des enfants plutôt que des adultes. En effet, bien que les plus jeunes soient moins qualifiés, ceux-ci sont plus agiles et peuvent travailler dans de très petits tunnels auxquels les adultes ne peuvent accéder. Ils sont moins

⁸ BIT, Genève, mai 2006 / La situation des enfants dans le monde

⁹ <http://www.alternatives.ca/article2459.html> , <http://www.afrik.com/article8498.html>,

<http://afrikarabia2.blogs.courrierinternational.com/archive/2008/01/31/rdc-6-000-enfants-travailleurs-des-mines-en-danger-a-tshikap.html>

¹⁰ www.unicef.org

chers, plus facilement manipulables et ne se rendent pas toujours compte des dangers qu'ils courent. Pourtant, les risques auxquels s'exposent ces petits travailleurs sont nombreux. Dès leur plus jeune âge, ils sont confrontés à des conditions périlleuses de travail, à la violence et aux drogues. Il existe de réels dangers d'effondrements et d'éboulements, assez fréquents dans ces mines artisanales, face auxquels leur faiblesse d'enfant les rend plus vulnérables. Sans parler de la pollution (substances chimiques, radioactivité, etc.) qui règne sur ces sites qui peut mettre gravement en danger leur santé.

Les sites miniers ne sont pas des lieux de travail comme les autres. Il y règne une mentalité de « profit facile et rapide » qui peut parfois monter à la tête de certains. Les plus forts dominent les plus faibles et les règles sociales de conduite sont vite oubliées ou transgressées. Dans certains cas, il arrive que les jeunes garçons en viennent à utiliser des drogues ou de l'alcool. Ils pensent que cela les aidera à mieux supporter la dureté du travail et les conditions de vie sur les sites d'exploitation. Même ceux qui au départ résistent aux drogues risquent finalement de succomber sous la pression du groupe. Les filles, quant à elles, sont confrontées à d'autres menaces¹¹. C'est le cas spécialement de celles qui ne sont pas protégées par un environnement familial stable et sécurisant. Les jeunes filles doivent faire face, dès le plus jeune âge, à des viols, des grossesses précoces et aux maladies sexuellement transmissibles. Ces menaces sont renforcées par la promiscuité et les croyances locales qui prédisent aux chercheurs « chance et prospérité » en cas de rapports sexuels avec des jeunes vierges sans protection. L'appel du profit et/ou la nécessité familiale conduisent souvent les enfants travaillant dans les mines à délaisser les bancs de l'école, les condamnant souvent par là-même à l'analphabétisme. Ainsi, ils sont contraints à travailler dans les mines sans trop d'autres alternatives. Isolés, souvent privés de leur famille, beaucoup souffrent de carences affectives dont ils risquent de garder des séquelles à vie.

Ces dernières années, plusieurs rapports et projets d'action ont été menés afin de combattre ce phénomène. L'expérience démontre que l'éducation est sans conteste une des meilleures armes pour lutter contre le travail des enfants. Il convient également de saluer certaines initiatives pour faire baisser le coût de la scolarité et la rendre accessible à plus d'enfants. Il existe également depuis 1992, au sein de l'OIT, un programme international pour l'abolition du travail des enfants. Celui-ci a pour objectif global « l'élimination progressive du travail des enfants par le biais du renforcement des capacités des pays à s'attaquer au problème et la promotion d'un mouvement mondial de lutte contre le travail des enfants ». Toutefois, ces programmes sont difficiles à mettre en œuvre et nécessitent l'appui des autorités locales afin de fonctionner de manière efficace.

Selon le BIT, le principal obstacle à l'abolition effective du travail des enfants est sa prépondérance dans un secteur qui échappe au contrôle de la plupart des institutions officielles, indépendamment des moyens économiques du pays. Les intérêts financiers et économiques pèsent également dans la balance. Depuis de nombreuses années, les mines¹² situées dans l'Est du Congo sont devenues d'importants enjeux politiques et économiques pour ce pays. Ces mines, lieu de travail de nombreux Congolais, sont l'objet de convoitise de la part des pays voisins, mais aussi de nombreuses milices locales qui les contrôlent et utilisent les ressources afin de financer leur guérilla. Chaque jour, des adultes mais aussi des milliers d'enfants y sont exploités illégalement sans que personne n'intervienne. Les contrôles sur ce genre de sites sont très difficiles car, outre la mainmise de certaines milices, les mines sont situées dans des zones reculées et difficiles d'accès.

¹¹ http://www.notre-planete.info/actualites/actu_1331_filles_mines.php

¹² Mines de diamants, d'or, de cuivre, cobalt, etc

Cependant, malgré ces difficultés, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer une réelle réticence des autorités publiques locales à s'attaquer à ce genre de problèmes lourds d'enjeux politiques et économiques. Grâce à l'implication de diverses ONG, notamment « Groupe one »¹³, de l'OIT ainsi que la parution de reportages dans la presse internationale, les autorités locales semblent davantage se préoccuper du sort des enfants dans les mines. Cependant, rien n'est encore gagné. Le travail des enfants est souvent entouré d'un mur de silence d'apathie et d'indifférence, mais grâce à l'implication de gens motivés et à l'appui de diverses ONG, le mur commence peu à peu à s'effriter.

Le cas des Restavèks en Haïti

Par Rachel Stocher, stagiaire chez Frères des Hommes

**« Je pleurais quand je vins au monde, et chaque jour me montre pourquoi »
Proverbe espagnol**

Depuis l'Antiquité, des enfants sont amenés à travailler afin de participer à l'économie du ménage. Ce phénomène a connu une nette accélération lors de la révolution industrielle. Aujourd'hui encore, beaucoup d'enfants issus de la pauvreté sont amenés à travailler afin que leur famille et eux-mêmes puissent survivre. La pauvreté reste aujourd'hui un facteur qui rend « *légitime* » le travail des enfants.

Au fil de l'histoire, des réglementations concernant le travail des enfants ont existé. Retenons que la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (convention ratifiée par tous les États, excepté les États-Unis et la Somalie) et adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 1989 réglemente par le biais de divers articles les droits de l'enfant. L'article 32, en particulier, aborde la question du travail.

Article 32 « Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social ».

Cependant, le travail des enfants reste prépondérant dans les pays en voie de développement. Mais soulignons qu'il existe également en Europe (Italie, Portugal, Ukraine, Moldavie...).

Il apparaît sous deux formes : une forme autorisée, à savoir, le travail léger qui est sans danger pour la santé et le développement de l'enfant et qui lui permet de poursuivre sa scolarité ; mais aussi sous une forme non autorisée, à savoir, le travail dangereux qui compromet sa santé et sa sécurité physique et l'empêche de bénéficier d'une instruction scolaire. On peut notamment retrouver dans cette catégorie les enfants soldats et ceux victimes de la prostitution... mais également les

¹³ www.groupeone.be

enfants domestiques parmi lesquels les Restavèks qui sont originaires d'Haïti. Cette dénomination vient de l'expression française « reste avec ». Ils sont ainsi nommés, car ils doivent rester à portée de voix de la personne à laquelle ils sont attachés.

Malgré la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant en décembre 1994 par cette république des Caraïbes extrêmement pauvre, beaucoup d'enfants, dont les Restavèks, y voient encore aujourd'hui leurs droits bafoués.

« Donnés » par leurs parents pour des raisons économiques et dans l'optique de leur offrir un meilleur avenir, ils sont utilisés comme domestiques par des familles citadines. Les familles riches doivent offrir à l'enfant qu'elles accueillent de la nourriture, des vêtements, un logement, le paiement des cours dans une école. L'enfant en échange devra servir la famille.

Dans la pratique, cela s'avère différent. Dépourvus de droits, ils n'ont que des devoirs. Les Restavèks sont généralement les premiers levés et les derniers couchés, doivent souvent dormir à même le sol, travailler 15 heures par jour, exécuter toutes les tâches domestiques en échange d'un peu de nourriture et de quelques vêtements. Sans aucun moyen de défense, ils sont traités comme des esclaves et ne peuvent parler que si on leur adresse la parole.

Ils sont souvent humiliés, battus, sous-alimentés, voire exploités sexuellement. Les plus chanceux d'entre eux sont inscrits à l'école et bénéficient ainsi d'une instruction. Une grande majorité des Restavèks sont de sexe féminin.

Interpellé par la situation des enfants haïtiens, un prêtre nommé Miguel Jean-Baptiste a pris l'initiative de créer une maison d'accueil pour jeunes en domesticité en 1989 sous l'appellation du « Foyer Maurice Sixto » en mémoire d'un sociologue haïtien. Les enfants y sont accueillis pour des séances d'alphabétisation, des animations diverses et des cours d'artisanat. Un deuxième foyer a vu le jour en 1993 afin de venir en aide à un plus grand nombre de Restavèks.

Cependant, malgré ces deux foyers, peu de protection existe et beaucoup trop d'enfants en Haïti sont encore victimes d'exploitation et d'une économie mourante où les inégalités se creusent. Si des initiatives comme celle du Foyer Maurice Sixto sont essentielles, il est important de souligner que c'est la pauvreté et la misère qu'il faut abolir pour mettre fin à l'exploitation des enfants.